ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Étude détaillée du projet de loi nº 55 – Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale

(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbal de la séance du 11 juin 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1645-20200612

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 11 JUIN 2020 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 1
ÉTUDE DÉTAILLÉE 2
REMARQUES FINALES 6

ANNEXE

I. Amendements adoptés

Séance du jeudi 11 juin 2020

Mandat : Étude détaillée du projet de loi nº 55 – Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale (Ordre de l'Assemblée le 5 juin 2020)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

Mme David (Marguerite-Bourgeoys), porte-parole en matière de condition féminine, en remplacement de Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne)
Mme Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M. LeBel (Rimouski)
Mme Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de condition féminine, en remplacement de M. Fontecilla (Laurier-Dorion)
Mme LeBel (Champlain), ministre de la Justice
Mme Lecours (Les Plaines)
M. Lévesque (Chapleau)
Mme Nichols (Vaudreuil) en remplacement de Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce)

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 49, M. Bachand (Richmond), déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président indique que tous les votes se feront par appel nominal jusqu'au 12 juin 2020, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 11 juin 2020.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme LeBel (Champlain), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Hivon (Joliette) et Mme Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : M^me^ LeBel (Champlain) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Après débat, l'amendement est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys), M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'amendement est adopté.

L'article 1 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys), M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 1, amendé, est adopté.

Article 2 : Un débat s'engage.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 02, la Commission reprend ses travaux.

Le débat se poursuit.

M[me] LeBel (Champlain) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

À 15 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'amendement est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M[me] David (Marguerite-Bourgeoys), M[me] Hivon (Joliette), M[me] Labrie (Sherbrooke), M[me] Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M[me] LeBel (Champlain), M[me] Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M[me] Melançon (Verdun), M[me] Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'amendement est adopté.

L'article 2 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M[me] David (Marguerite-Bourgeoys), M[me] Hivon (Joliette), M[me] Labrie (Sherbrooke), M[me] Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M[me] LeBel (Champlain), M[me] Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M[me] Melançon (Verdun), M[me] Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 2, amendé, est adopté.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Hivon (Joliette), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), Mme LeBel (Champlain), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), Mme Melançon (Verdun), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 3 est adopté.

Article 4 : Après débat, l'article 4 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Hivon (Joliette), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), Mme LeBel (Champlain), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), Mme Melançon (Verdun), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 4 est adopté.

Article 5 : Après débat, l'article 5 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Hivon (Joliette), Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon),

M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 5 est adopté.

Article 6 : L'article 6 est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys), M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

L'article 6 est adopté.

Titre : Le titre du projet de loi est mis aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys), M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

Le titre du projet de loi est adopté.

M. Bachand (Richmond) propose :

> QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est mise aux voix. M. le secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Bachand (Richmond), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys), M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ Lachance (Bellechasse), M. Lafrenière (Vachon), M. Lamothe (Ungava), M^me^ LeBel (Champlain), M^me^ Lecours (Les Plaines), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Lévesque (Chapleau), M. Martel (Nicolet-Bécancour), M^me^ Melançon (Verdun), M^me^ Nichols (Vaudreuil) et M. Tanguay (LaFontaine) - 15.

Contre : Aucun.

Abstention : Aucune.

La motion est adoptée.

REMARQUES FINALES

M^me^ Hivon (Joliette), M^me^ Labrie (Sherbrooke), M^me^ David (Marguerite-Bourgeoys) et M^me^ LeBel (Champlain) font des remarques finales.

À 15 h 52, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

_____

Marc-Olivier Bédard

Le président de la Commission,

_____

André Bachand

OC/ag

Québec, le 11 juin 2020

ANNEXE I

Amendements adoptés